



**AVIS DE RECRUTEMENT
N. 1 Coordinateur local**

Projet: “NEMO HOUT - Renforcement de la filière de la pêche dans les communautés côtières tunisiennes des gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine”

Code de référence: 06/V/2026

Date de publication: 17/04/2026

Date limite de candidature: 07/05/2026

Poste : *Coordinateur local*

Type de Contrat : *Consultant (contrat non permanent)*

Lieu d'affectation : *basé à Sfax (bureau régional du projet) avec des déplacements dans les zones d'intervention à savoir ; Sidi Daoud au gouvernorat de Nabeul, El Kraten, Skhira et Marhes au gouvernorat de Sfax et El Kef et Zarzis au gouvernorat de Médenine ainsi qu'à Tunis et tout autre déplacement selon les exigences du projet. Tout déplacement prévu dans le cadre du projet sera à la charge du projet.*

Durée du contrat: *Contrat initial d'essai d'une durée de trois mois, avec possibilité de prolongation jusqu'à la fin du projet, sous réserve de la disponibilité des fonds et d'une évaluation satisfaisante des performances du consultant*

Date de prise de fonction : *À l'issue du processus de recrutement et une fois les procédures administratives et financières d'allocation des fonds finalisées et les autorisations des autorités compétentes obtenues.*

Contexte

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (CIHEAM Bari) met en œuvre le programme de coopération internationale «NEMO HOUT - Renforcement de la filière de la pêche dans les communautés côtières tunisiennes des gouvernorats de Nabeul, Sfax et Médenine», financé par la Direction Général pour la Coopération au Développement du Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, à travers l'Agence Italienne pour la coopération au développement (AICS).

CIHEAM Bari est responsable de la gestion globale, de la coordination et de l'administration financière de l'initiative, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche tunisien et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS).

Le projet vise à «promouvoir l'économie bleue développant des zones côtières compétitives, durables, inclusives et respectueuses de leur patrimoine marin» et, plus spécifiquement, à «Renforcer la filière de la pêche dans les gouvernorats de Médenine, Sfax et Nabeul».

Le projet a une durée prévue de 36 mois (à partir de septembre 2025) et intervient dans les ports de Sidi Daoud (Gouvernorat de Nabeul), Sfax, El Kraten, Marhès et Skhira (Gouvernorat de Sfax) et de El Kef (Gouvernorat de Médenine).

La stratégie du projet prévoit, d'un côté, le soutien au secteur public tunisien pour rendre plus efficaces les services administratifs dédiés à la filière de la pêche et, de l'autre côté, le soutien technique et financier au secteur privé de la filière de la pêche afin de la rendre plus innovante, durable et rentable en réduisant l'impact sur les ressources halieutiques du pays.

Termes de référence

Date prévue de prise de fonction: à l'issue du processus de recrutement.

Responsable hiérarchique: coordinateur international du projet.

1. Fonctions principales

Le/la coordinateur(trice) local(e) du projet, sous la supervision et l'étroite coordination avec le coordinateur international du projet, jouera un rôle clé dans la mise en œuvre des activités sur le terrain. Il fait le lien entre les partenaires, les bénéficiaires et les acteurs locaux, tout en s'assurant que les objectifs, le chrono programme et le budget du projet sont respectés. Il coordonne les actions, supervise le personnel local, collecte les données de suivi et rédige des rapports réguliers. En outre, il identifie les défis potentiels, propose des solutions adaptées au contexte local et contribue à renforcer les relations avec les acteurs institutionnels et communautaires pour garantir le succès et la durabilité du projet. En particulier, le/la coordinateur(trice) local(e) assurera les tâches suivantes:

- Sous la supervision directe et en étroite collaboration avec le coordinateur international du projet, assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet dans les zones d'intervention en respectant les plans de travail du projet ;
- Renforcer la liaison entre le bureau de coordination central (Tunis) et les parties prenantes (partenaires et autorités locales) dans les zones d'intervention ;

- Participer aux réunions de coordination ainsi qu'à la planification, à l'organisation et à l'exécution des activités et événements du projet;
- Identifier les besoins des bénéficiaires pendant la réalisation des activités et transmettre toute information utile à l'adaptation des actions
- Soutenir le processus de recrutement du personnel local nécessaire dans le cadre du projet (ex. agents de terrain)
- Superviser et encadrer le personnel sur le terrain sous sa responsabilité en concertation avec le coordinateur du projet
- S'assurer du respect des procédures administratives et financières en vigueur, conformément aux responsabilités de gestion attribuées
- Rédiger une planification hebdomadaire de travail et un rapport d'activité mensuel
- Contribuer à la collecte de données, au suivi-évaluation et à la rédaction des rapports techniques du projet
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation des biens, , ressources et acquis du projet
- Participer aux actions de communication, de visibilité et de capitalisation des résultats
- Représenter le projet sous délégation du coordinateur international du projet
- Effectuer toute autre tâche, sous demande du coordinateur international et dans les limites du poste occupé, pour une bonne mise en œuvre du projet ;

2. Compétences générales requises

2.1. Exigences essentielles:

Les candidats seront considérés comme admissibles à la sélection en fonction des exigences essentielles suivantes, qui devront être remplies avant la date limite de dépôt des candidatures:

- Diplôme universitaire en sciences agricoles, Agronomie, Biologie Marine, économie agricole, sciences de l'environnement, ingénierie ou disciplines similaires
- Expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans des projets/programmes de coopération internationale
- Maîtrise des principaux instruments informatiques (e-mail, suite microsoft office,...)
- Bonne capacité à rédiger des plans de travail, des rapports techniques et autres documents de gestion en français, y compris des demandes de propositions et des devis, de la correspondance courante, des notes, des messages, des fiches de synthèse, des formats de travail et des modèles
- Connaissance des zones d'intervention du projet
- Permis de conduire (B)

2.2. Compétences linguistiques

Arabe _ (langue maternelle)

Français _ (niveau C2 requis)

La connaissance de la langue italienne est un atout

2.3. Compétences et aptitudes personnelles

- Excellentes capacités de communication écrite et orale
- Capacité à établir de bonnes relations avec les autorités et toute partie prenante du projet
- Aptitude au travail de groupe et entretien de bons rapports interpersonnels
- Grande flexibilité et adaptabilité face aux imprévus, notamment lors de missions de terrain. Capacités d'organisation, de gestion et de planification

3. Procédure de candidature

Tous les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature, dûment datée et signée, en langue française, au format PDF, à l'adresse électronique suivante: **cv@iamb.it** et en cc: **nemohout@iamb.it**

La date limite de candidature est le **07/05/2026 à 23h59**.

Les candidats sont invités à indiquer dans l'objet de l'e-mail le code de référence suivant: **Réf. n. 06/V/2026 «Coordinateur local NEMO HOUT»**. Les candidatures ne comportant pas cette référence seront exclues de la sélection. Le dossier de candidature doit comprendre:

- Lettre de motivation en français maximum 1 page(format A4, Times New Roman 12), dûment signée.
- Curriculum vitæ en français, dûment signé, incluant deux références de supérieurs hiérarchiques.
- Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité.
- Déclaration « Information sur la collecte, le stockage et le traitement des données personnelles », dûment signée pour approbation.

Les candidatures *féminines qualifiées sont vivement encouragées*, le CIHEAM visant à garantir un environnement de travail inclusif et à atteindre un équilibre hommes-femmes au sein de son personnel.

Les candidats doivent également fournir *un numéro de téléphone fonctionnel ainsi qu'une adresse e-mail valide* pour les communications et informer en temps utile le CIHEAM Bari de toute modification pertinente après l'envoi de leur candidature. Seules les candidatures complètes reçues dans le délai imparti seront acceptées et examinées. Avant de soumettre leur dossier, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent bien toutes les exigences essentielles spécifiées dans le présent avis de vacance. Les dates de début et de fin de tous les emplois précédents ainsi que l'indication du temps plein ou partiel doivent être clairement mentionnées dans le curriculum vitæ. Les détails relatifs à toute expérience professionnelle, formation, recherche ou étude doivent également figurer dans le CV. Sur demande, les candidats devront fournir une documentation justificative précisant clairement la durée et la nature de ces expériences.

4. Exclusion de la procédure de sélection

Les candidatures ne seront pas prises en considération si:

- elles ne remplissent pas les exigences essentielles d'éligibilité.
- elles sont reçues après la date limite.
- les documents ne sont pas dûment signés.
- les pièces exigées selon la procédure ci-dessus sont manquantes.

5. Evaluation des candidatures

À l'expiration du délai de validité de l'avis, le CIHEAM Bari vérifie l'éligibilité des candidatures par rapport aux exigences essentielles et de l'absence de motifs d'exclusion. Le CIHEAM Bari nomme ensuite une commission répondant aux exigences d'autonomie et d'impartialité.

6. Résultats de la sélection

Le candidat retenu sera celui qui obtiendra le score total le plus élevé et en sera informé(e). En cas de désistement ou de rupture anticipée du contrat, le CIHEAM Bari se réserve le droit de recruter un autre candidat figurant sur la liste de classement, sous réserve des ressources financières disponibles. En cas d'égalité de points, le candidat le plus jeune sera privilégié. Le candidat sélectionné devra fournir:

- Coordonnées bancaires personnelles pour le paiement du salaire
- son enregistrement dans le Roster des experts du CIHEAM Bari (<https://cviamb.iamb.it>).

Les candidats doivent respecter les points ci-dessus pour éviter d'être exclus du classement. Pour des raisons de service, le candidat retenu devra prendre ses fonctions dans un délai d'un mois après la sélection. En cas d'indisponibilité, le CIHEAM Bari pourra désigner un autre candidat de la liste de classement

7. Contrat et rémunération

Le salaire, les indemnités et autres conditions sont régis par les règlements du CIHEAM Bari. Ils seront fixés en fonction de l'ancienneté professionnelle, des qualifications spécifiques et du niveau de compétence requis pour les responsabilités et tâches assignées. La rémunération, versée en euros, inclura les charges, la sécurité sociale, l'assurance et tout impôt applicable, et ne dépassera pas les niveaux prévus pour des postes similaires dans d'autres organisations intergouvernementales. Le personnel, permanent ou non, est tenu de respecter le code d'éthique et de conduite du CIHEAM Bari, qui reflète l'engagement de l'organisation aux valeurs fondamentales.

8. Traitement des données personnelles

Les candidats reconnaissent qu'en soumettant leur candidature, ils donnent leur consentement au traitement et à la gestion de leurs données personnelles (y compris les données sensibles). Ces données seront utilisées exclusivement par le personnel du CIHEAM Bari chargé de la conservation et de l'exploitation du dossier de candidature. Le CIHEAM Bari

s'engage à gérer ces informations conformément aux obligations de confidentialité énoncées le 5 juillet 2019 dans la « Politique de sécurité de l'information et de protection des données personnelles », et en conformité avec le Règlement (UE) 679/2016 – « Règlement général sur la protection des données » (RGPD) ainsi que ses amendements ultérieurs.

9. Dispositions finales

Le CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la nomination uniquement après l'achèvement de la procédure administrative et financière d'allocation des fonds et après obtention des autorisations requises des autorités compétentes. Le CIHEAM Bari peut également décider de ne pas attribuer le poste pour des raisons discrétionnaires. Ce poste n'est pas un emploi permanent au sein du CIHEAM Bari ou du projet et reste soumis à un suivi périodique. En cas de force majeure obligeant le consultant à retourner en Italie, la rémunération sera réévaluée en conséquence.